

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2022

Ordre du jour

- Compte administratif 2021
- Approbation du compte de gestion 2021
- Affectation des résultats 2021
- Vote des taxes
- Vote des subventions
- Budget primitif 2022
- Désignation d'un référent « CLIC »
- Questions diverses
 - Tableaux de permanences pour les élections présidentielles

Présents : Jeannine ALLEZARD, Isabelle BARD, Roland CHALENDAR, Danielle MAROC, Henri MAVEL, Christian RICOUX, Patrick THOMAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle BARD

Séance ouverte à 19h40

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET AFFECTATIONS DES RESULTATS :

La section de fonctionnement de l'année 2021, présente un excédent 109 215.92 € qui sera reporté au c/002 (fonctionnement recettes). La section d'investissement présente un excédent de 186 698.87 € qui sera reporté au c/ 001 (investissement recettes) au budget primitif 2022.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION :

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion (Assainissement et Commune) de la trésorerie qui concordent avec nos comptes.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil municipal a décidé de verser une subvention pour l'année 2022 aux associations suivantes :

- ADMR	120 €
- Amicale des chasseurs	100 €
- La Croix Rouge	100 €
- Donneurs de sang.....	100 €
- Comité des fêtes	300 €
- Amis du vieux clavier .	300 €
- FNACA .	50 €
- Amicale des pompiers.....	100 €

VOTE DES TAXES :

Le Conseil Municipal décide de reporter les taux des années précédentes. Pour rappel, la taxe foncière sur le bâti est de 33.05 %. La taxe foncière sur le non bâti est de 70.09 %.

BUDGET PRIMITIF 2022 :

La section de fonctionnement du budget primitif est de 223 664 €. La section d'investissement s'équilibre à 253 562 €.

NOMINATION D'UN REFERENT POUR LE « CLIC » :

Le CLIC est un guichet d'accueil, d'information et de coordination ouvert aux personnes âgées et à leur entourage ainsi qu'aux professionnels de gériatrie et du maintien à domicile.

Cette association permet d'obtenir toutes les informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées : aides financières, maintien à domicile, amélioration de l'habitat, structures d'hébergement, mesures de protection, loisirs, vie sociale et relationnelle.

Mme Jeannine ALLEZARD est désignée comme référente communale afin de favoriser l'intervention du CLIC auprès des personnes qui le nécessitent.

Questions diverses :

- Voir pour planter les **arbres vers la SMA** (catalpas)
- Mr Hubert Vaucanson demande l'installation d'une **lampe**. Le Conseil Municipal considérera la possibilité lors du passage des lampes de villages en leds.
- **Mr André Chassaigne** effectuera une réunion de présentation de son programme en vue des élections législatives de juin prochain, le mercredi 11 mai 2022 à 15h30.
- **Tableau de permanence pour les élections présidentielles (voir annexe)**

La séance est levée à 21h27